

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 28 FEVRIER 2025

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	9

L'an deux mille vingt-cinq le 28 février, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
MENEHIN Gaël
IMMER Alain

SIVEC Jean
DEBAILLEUL Delphine
REUTER Olivier

VALANCE Bénédicte
VIEIRA Christophe
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

GUINDT Philippe
BRUN Jérôme
OGER Isabelle
THILL Céline

donne pouvoir à M. GAILLOT Philippe
donne pouvoir à Mme DEBAILLEUL Delphine

Madame Delphine DEBAILLEUL est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2025 – 905 Horaires d'ouverture de la Mairie

Considérant le départ d'une des 2 secrétaires de mairie en date du 20/01/2025, M. le Maire a modifié les Horaires de la mairie pour tenir compte des 15 heures de présence de la secrétaire restant en poste :

- l'ouverture au public : **le lundi de 9h00 à 11h30**
le jeudi de 17h00 à 19h30
- les permanences téléphoniques accessibles : au **03 82 83 75 06**
le lundi de 14h à 16h30
le mardi de 14h00 à 17h00

M. le Maire rappelle

- que pour tout dossier particulier et/ou urgent des demandes de rendez-vous sont accordées dans et en dehors de ces horaires ;
- que l'usage du numérique est privilégié dès lors que cela est possible à l'adresse Email de commune.beyren@wanadoo.fr

Le Conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

APPROUVE : les nouveaux horaires tels que proposés par M. le Maire ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.
Beyren-lès-Sierck, le 17 mars 2025
Le Maire :
Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 17 mars 2025
Le Maire,

